

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Dans cette partie nous utiliserons exceptionnellement la première personne afin de permettre une meilleure compréhension du contexte de recherche et d'analyse notamment quant à l'observation active et participante.

Cet article a été écrit sur la base d'un mémoire de recherche. La démarche de recherche au stade d'un choix de sujet a commencé en Décembre 2018. Ce choix s'est finalement porté sur une problématique en lien avec mon année d'alternance. Celle-ci a démarré en Septembre 2018 au sein du Ministère de l'Education Nationale, en tant que chargé de projets expérimentations numériques au Numérilab (Mission d'incubation des projets numériques), une des deux entités ici étudiées, et décrites dans l'introduction.

Cette mission d'une durée d'un an et sans perspectives de poursuite, le rôle d'observateur participant est à souligner, l'enquête a donc été faite de l'intérieure ce qui m'a permis d'observer de près les rouages du MEN durant les neuf mois d'immersion. Comme indiqué, la période de restructuration s'est également entamée durant cette expérience ce qui m'a permis de mieux comprendre les jeux de pouvoir, d'intérêts, idéologiques qui peuvent se heurter.

L'absence de perspectives futures au sein de cette institution permet également l'absence d'intérêts et donc une réduction significative de la subjectivité. Il ne s'agit pas ici d'étudier des processus précis, mais plutôt de cerner les mécanismes dans leur ensemble ainsi que les idéologies disruptives mises en avant. Il s'agit dès lors d'un travail relevant de deux sciences différentes d'une part les sciences politiques et d'autre part les sciences de la gestion qui nécessitent d'être alliées pour comprendre le fonctionnement d'une institution telle qu'un ministère.

La démarche : La démarche choisie afin d'appréhender ce sujet est la démarche inductive, le but étant d'optimiser l'intérêt de ce travail en obtenant des conclusions générales à partir de prémisses individuelles. Nous sommes donc passés par quatre étapes de base majeures : l'observation et l'enregistrement de faits et de témoignages (via les entrevues) ; l'analyse et la classification des faits et témoignages ; la dérivation inductive d'une généralisation à partir des faits ; puis la phase de vérification.

Le but étant de parvenir à établir un diagnostic du rôle et des impacts des Labs du Ministère de l'Education Nationale, à savoir le Lab 110 Bis et le Numérilab en tant qu'outils de la conduite du changement dans un contexte de transformation numérique afin d'assister les prises de décisions et d'orientations futures, sur la base de constats et témoignages émanant de plusieurs niveaux d'échelles et d'implication.

Plusieurs personnes interrogées ont émis la demande d'anonymisation de leurs témoignages, la décision a donc été d'identifier les intéressés par type de fonction, champ d'expertise et entité, ils seront ainsi désignés par des numéros.

Les entrevues :

Les entrevues menées ont visé divers acteurs afin d'obtenir un minimum de représentativité de l'ensemble de l'écosystème étudié.

Les entretiens ont été pour chacun préparés à l'avance, tenant compte des particularités de l'acteur interrogé ainsi que de son environnement. Néanmoins, un fil conducteur a été élaboré et suivi dans la stratégie d'enquête adoptée, avec la création d'une base d'entretien comprenant une présentation brève du projet de recherche et des questions permettant de mieux cadrer le périmètre d'action et d'expertise de l'interrogé.

Une seconde partie, représente des questions plus finement liées à l'interrogé permettant d'aborder des points spécifiques et d'entrer plus en détail dans son champ d'expertise.

La méthode semi-directive ayant été choisie, les interactions se sont également adaptées et spécifiées au cours de l'entretien.

Les acteurs interrogés :

- **Numéro 1** : Cadre supérieur de la fonction publique, dirigeant du Numénilab,
- **Numéro 2** : Responsable des partenariats privés au sein du Numénilab, sa mission consiste à être l'interlocuteur du secteur industriel dans le cadre des expérimentations entre les écosystèmes privés, publics et associatifs.
- **Numéro 3** : Chargé du pilotage de travaux de recherches mis en place par la mission d'incubation (Numénilab) et par la Direction du Numérique pour l'Éducation. Ces travaux de recherches sont appelés « Groupe Thématique Numérique », ils résultent d'une collaboration entre laboratoires de recherche, groupe industriel, et différents acteurs académiques ou territoriaux.
- **Numéro 4** : Délégué académique au numérique DAN, c'est le responsable et le principal intermédiaire académique de l'administration centrale, il permet de faire le lien entre une multitude d'acteurs et sert de référent territorial.
- **Numéro 5** : Ingénieure d'étude Politiques éducatives au sein de l'Institut Français de l'Éducation - ENS de Lyon, elle est en charge du pilotage d'un Groupe thématique numérique.
- **Numéro 6** : Chef de projets et animateur de communautés (Numénilab). Il est notamment en charge des établissements pilotes, et animation de communauté de chefs d'établissements, gestion des appels à projets, accompagnement et pilotage au management pour la conduite de transformation pour les responsables d'établissements ou DAN.
- **Numéro 7** : Chargé de la prospective à la mission d'incubation des projets numériques (Numénilab) à la D.N.E, il est chargé d'animer et d'organiser un dispositif de veille et d'analyse de prospective qui vise à faire émerger des concepts, idées, et projets innovants. Notamment à repérer les futurs sujets d'intérêts pouvant être transposés à l'éducation Nationale.

- **Numéro 8** : Connecteur d'innovation au Lab 110 Bis du ministère de l'éducation nationale.

- **Numéro 9** : Directeur général d'une association nationale de EdTech, réunissant l'écosystème privé sur l'éducation et le numérique, il anime un réseau de startups, PME et grands groupes

En nous appuyant sur les entretiens une analyse en plusieurs étapes a été établie :

- Dans un premier temps la mise en exergue des missions, rôles, objectifs, impacts, mécanismes particuliers, freins, et ressources émanant des deux entités selon trois points de vus :
 - Les attributions officielles
 - L'explication interne
 - La compréhension extérieure
- Dans un second temps nous effectuerons une analyse comparative (cf revue de littérature), visant à différencier nettement les champs d'actions des deux entités et leur potentielles similarités ou complémentarités.
- Enfin après avoir effectué un état des lieux clair et avoir mis en avant les points sensibles pouvant entraver à la réalisation des missions prescrites nous tenterons de répondre aux hypothèses précédemment posées.